

## **Violences des forces de l'ordre Place de la République contre les « migrants » Retrait de la loi Sécurité globale**

Hier soir, Place de la République, les forces de l'ordre sont intervenues violemment pour déloger des sans abris, déjà repoussés de Saint-Denis la semaine dernière sans qu'aucune solution d'hébergement ne leur ait été fournie.

Selon la presse, ce fut, dit de manière élégante « une intervention musclée ».

Ces interventions sont malheureusement habituelles, ce qui l'est moins c'est la violence de l'intervention dans ce genre de cas, témoignée par tous les présents.

Ce fut tellement choquant que Darmanin lui-même s'en est ému, c'est dire ! Assez d'hypocrisie !

Non seulement ce harcèlement envers ces personnes auxquelles on n'offre aucune solution est inacceptable, mais elle intervient dans un contexte particulier où le ministre entend faire passer sa loi, et en particulier l'article 24.

Une question se pose : M. Darmanin nous dit ce matin qu'il y aura des sanctions envers les auteurs de ces « débordements », mais comment va-t-il les identifier puisque désormais les visages des agents des forces de l'ordre devront être floutés !

Quant aux sanctions, si elles sont aussi sévères que celles à l'encontre d'Alexandre Benalla, on peut être rassurés.

L'UD FO de Paris, sait que ces actions musclées se multiplient. Dans la récente période, les militants syndicaux ont eu à faire à des interventions de ce genre, à des interpellations et à des amendes.

L'UD FO de Paris condamne avec la plus grande fermeté les événements qui se sont déroulés hier soir sur ordre du Préfet de police et de son ministre. C'est inacceptable !

Ce n'est plus possible, et nous refusons qu'un cran de plus soit franchi avec l'adoption de cette loi, qui serait de fait, une loi d'exception.

Cela renforce notre volonté de voir cette loi définitivement retirée. En ce sens, l'UD FO de Paris sera présente aux côtés des syndicats de journalistes, dont le syndicat FO, samedi 28 novembre dans la manifestation pour en exiger le retrait.

Paris, le 24 novembre 2020